



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 19 avril 2005 — N° 139

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

M. Cusano (Viau) propose que le principe du projet de loi n° 197, Loi facilitant les dons d'organes, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 197 est adopté.

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 197 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales et que le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que le principe du projet de loi n° 92, Loi modifiant la Loi sur les produits et les équipements pétroliers, la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 92 est adopté.

19 avril 2005

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 92 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

À 11 h 03, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Reid, ministre des Services gouvernementaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 96 Loi sur le ministère des Services gouvernementaux

La motion est adoptée.

19 avril 2005

M. Lessard, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 98 Loi modifiant la Loi sur le bâtiment et d'autres dispositions
législatives

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport d'activités 2004-2005 du Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec.

(Dépôt n° 1771-20050419)

M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Lefebvre (Laurier-Dorion) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 avril 2005, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition » ;

(Dépôt n° 1772-20050419)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Dumont (Rivière-du-Loup) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 20 avril 2005, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1773-20050419)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Auclair (Vimont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 62 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modernisation du parc d'habitations à loyer modique.

(Dépôt n° 1774-20050419)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Caron (Terrebonne), Mme Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le 65^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes au Québec et qu'à l'occasion elle exprime sa reconnaissance envers Mme Thérèse Forget-Casgrain, Mme Marie Gérin-Lajoie et à Mme Idola Saint-Jean ainsi qu'à toutes les Québécoises qui ont rendu possible, par leurs actions, leur ténacité et leur lutte, l'adoption du projet de loi n^o 18, Loi accordant aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, le 18 avril 1940.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Cusano (Viau) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine du don d'organes du 18 au 24 avril 2005.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

19 avril 2005

Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de l'action bénévole, qui se tient du 17 au 23 avril 2005, et rende hommage aux Québécoises et Québécois qui contribuent bénévolement à offrir à la population un éventail de services communautaires et à bâtir une société plus humaine et harmonieuse.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 14^e Semaine minière du Québec et réitère l'importance de promouvoir le secteur minier.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 62, Loi sur les compétences municipales ;
- la Commission des affaires sociales, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale à l'égard du document intitulé *Politique du médicament*.

19 avril 2005

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de l'Institut de la statistique du Québec ; cette commission se réunira par la suite pour entendre le directeur général de l'Institut de la statistique du Québec ;
- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de l'Association des commissions scolaires anglophones concernant l'aide aux élèves en difficulté ; ensuite, elle tiendra une séance publique afin d'entendre les groupes ci-haut mentionnés ; et, finalement, cette commission se réunira en séance de travail afin de faire des observations à la suite de l'audition.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 20 avril 2005, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Dumont (Rivière-du-Loup).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec ordonne au gouvernement du Québec de se conformer à la résolution adoptée par le Conseil général du Parti libéral du Québec de février 2002 en nommant des représentants des retraités sur les comités décisionnels des régimes de pension du secteur public et parapublic d'ici le 24 juin 2005.

AFFAIRES DU JOUR

À 16 h 36, à la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, M. Cusano, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

19 avril 2005

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par Mme Lefebvre (Laurier-Dorion) à Mme Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, concernant le financement des groupes communautaires.

À 18 h 14, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 20 avril 2005, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET